



ensemble pour une vie autonome asbl

Rue d'Offignies, 70 à 7370 Dour
Tél : 065/65.53.62
Email : info@eva-bap.be
N° Entreprise : 0830.683.848.

Rapport Moral 2012

Introduction

Reconnaissance et efficacité...

Madame la Ministre Éliane Tilieux nous a accordé une subvention de 40.000 € afin de réaliser notre projet « vivre autonome en Wallonie ». Celle-ci va nous permettre d'engager un collaborateur et travailler plus efficacement à la réalisation de notre mission et objectifs. L'arrêté du gouvernement wallon fixant les modalités d'octroi et de fonctionnement de cette subvention nous reconnaît en tant qu'Association s'occupant de la prévention du handicap, de la promotion et d'intégration sociale des personnes handicapées.

L'association

1. Observation

L'année 2012 a encore été très riche en échanges et rencontres.

Que ce soit à propos du BAP, son fonctionnement, nos expériences et revendications ou de la vision de la Vie Autonome rappelant que toutes les personnes porteuses d'un handicap (même de grande dépendance) sont avant tout citoyennes à part entière souhaitant vivre une vie pleinement épanouie guidée par leurs propres choix.

Le BAP se construit doucement, difficilement. S'il a le mérite de mettre en évidence les difficultés que nous rencontrons au quotidien, il ne permet malheureusement pas toujours de les résoudre.

Les barrières sont encore nombreuses : des services non adaptés ou insuffisants, des besoins non rencontrés ou encore des mentalités obsolètes...

Si la collaboration avec l'AWIPH reste difficile, il est toutefois important de souligner l'écoute, le dialogue et l'attention que Mme Baudine, Administratrice Générale de l'agence, nous a réservé à de nombreuses reprises.

Avec comme réflexion générale « Il faut laisser le temps au temps... », le temps d'accepter le changement de méthodes de travail mises en place depuis très longtemps, de faire évoluer les mentalités et surtout ne pas brusquer les susceptibilités et risquer ainsi de fermer les portes plutôt que de les ouvrir...

Réflexion s'adressant à toutes les administrations, services et institutions dont l'Agence.

2. Objet

La subvention accordée a pour objet de nous permettre de mettre en place une structure permanente afin de permettre aux personnes handicapées de gérer le processus de prise de décision qui leur permet de participer à tous les aspects de la société, tel que défini dans nos statuts et cela via nos 4 objectifs, l'information et l'orientation, la paire émulation, la création de services et la défense des intérêts.

Comme nous l'avons déjà maintes fois répété, **gérer un processus de prise de décision** passe par une bonne information.

Le vade-mecum BAP ou mode d'emploi réalisé par l'AWIPH est enfin terminé et devrait être distribué début 2013. Guide pratique et explicatif, ce document reprend étape par étape la procédure de mise en place et de fonctionnement du BAP en répondant à de nombreuses questions. Il sera un outil bien précieux pour les bénéficiaires dans la maîtrise de leurs droits et obligations, de leur autonomie.

Concernant la participation à tous les aspects de la société ainsi que la notion de choix tant en termes d'activité que de services, comme nous l'avons déjà souligné dans notre rapport moral 2011, les petits budgets accordés actuellement ne permettent plus de réelles prestations d'assistance personnelle via l'interim ou l'engagement d'un assistant par un service agréé par exemple, ceux-ci étant plus onéreux.

Il existe encore de grandes inégalités dans l'attribution des budgets et son fonctionnement selon les périodes, les régions.

Un constat inquiétant en cette fin d'année : 50 % du budget total BAP de l'AWIPH ne serait pas utilisé. Les raisons en sont multiples.

Certains bénéficiaires ne savent tout simplement pas utiliser leur BAP faute de réponses adaptées ou de manque de services dans leur région. Le recours aux services généraux permet aussi peu de choix et de libertés. Certains aspects de leur fonctionnement comme le turnover important d'intervenants au domicile est aussi très difficile à vivre au quotidien dans l'intimité.

Les heures prévues dans le plan d'intervention ne sont pas toujours prestées et donc perdues ainsi que le budget y attendant car la mise en place et le fonctionnement du plan d'intervention reste rigide et cloisonné.

La flexibilité devant le caractériser, la liberté de gestion des heures et de changement possible de services n'est pas encore acquise que ce soit par certains agents de bureaux régionaux ou par les bénéficiaires.

La gestion du budget passe également par le contrôle des dépenses rendu très difficile par le système de tiers payant mis en place car les bénéficiaires ont rarement copie des factures introduites en leur nom auprès de l'administration alors que cette obligation figure pourtant dans les conventions signées par les services.

De faire en sorte que toute personne handicapée puisse donc décider en toute liberté comment, dans quel domaine, par qui, quand et à quel endroit elle sera assistée.

C'est dans cette optique que nous avons multiplié rencontres et contacts.

Une enquête réalisée auprès de quelque 40 bénéficiaires membres de notre association nous a permis de mettre en évidence les problèmes rencontrés lors des différentes rencontres avec l'Administration.

3. Objectifs

C'est sur le modèle de l'association flamande «Onafhankelijke Leven» que nous souhaitons mettre en place une structure permanente pouvant servir de référence également à tous les acteurs (professionnels, services prestataires, coordinateurs) indispensable et essentielle au développement du budget d'assistance personnelle. Malheureusement l'année 2012 se termine sans que nous ayons pu engager notre collaborateur car nous n'avons pas de réponse encore à notre demande de subsides à l'emploi. Nous n'avons donc pu mettre en place encore le programme prévu dans notre projet mais nous ne sommes pas restés inactifs pour autant !

➤ **L'information et l'orientation**

Via notre site Internet, nous avons principalement informé de l'actualité : événements, publications, réflexions, témoignages... en lien direct avec le BAP, la vie autonome ou toutes infos s'y rapportant. Toutes ces informations ont également été envoyées systématiquement à nos membres.

Nous attendons avec impatience le vade-mecum de l'AWIPH et de pouvoir développer nos propres brochures d'information sur le BAP, notre association et la philosophie de la Vie Autonome.

➤ **Échanges d'expériences**

Nous avons organisé 3 rencontres de bénéficiaires à Mons, Charleroi et Liège. Un courrier a été envoyé à chaque bénéficiaire les invitant à nous rejoindre ou à nous contacter en collaboration avec l'AWIPH, via chaque Bureau Régional. Ce fut très enrichissant pour les participants, ravis de pouvoir partager leur expérience avec d'autres bénéficiaires.

➤ **La défense des intérêts**

Nos échanges ont rapidement mis en évidence de nombreux points d'achoppement dans le système mis en place.

Nous les avons dénoncés et défendus à chacune de nos rencontres avec l'Administration Centrale de l'AWIPH à diverses reprises.

Défense « individuelle » aussi de problèmes rencontrés par les bénéficiaires.

Présence également au niveau national ou international comme détaillé dans notre agenda ci-dessous afin de porter nos valeurs, défendre notre droit à l'autonomie.

4. Structure

L'assemblée générale

Conformément à la législation relative aux ASBL ainsi qu'à nos statuts, une assemblée générale a eu lieu le 20 juin.

L'octroi de la subvention de Madame Tillieux nous a permis d'envisager notre avenir plus sereinement.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit au mieux de ses possibilités, au moins une fois par trimestre. Nous échangeons régulièrement par téléphone, mails ou lors de diverses rencontres extérieures.

5. Collaboration

➤ **L'AWIPH**

Comme nous l'avons déjà si souvent exprimé, nous regrettons vivement de ne pas être associés à la construction du BAP au sein de l'administration. Nous avons toutefois été conviés à apporter nos remarques au vade-mecum BAP avant publication, ce qui nous a permis d'apporter quelques corrections comme par exemple la garantie de la gestion annuelle (et non trimestrielle) du budget. Nous avons aussi pu participer à une réunion de coordination des coordinateurs et présenter l'association.

➤ **L'ABMM**

Cette association reste une alliée dans la défense du droit à la Vie Autonome.

➤ **L'ANAH**

L'Association Nationale pour l'Aide aux personnes Handicapées, administrée par des Rotariens, nous a réaffirmé son soutien pour tout achat de matériel.

➤ **Toolbox**

Toolbox est une asbl dont la mission est d'améliorer la gestion d'associations œuvrant dans le secteur social en Belgique et proposant l'accompagnement bénévole de professionnels pour des missions spécifiques. Nous avons bénéficié de cet accompagnement pour le recrutement de notre collaborateur, aide bien précieuse dont nous les remercions vivement.

6. Ressources financières

Notre demande de subvention facultative introduite auprès du cabinet de Madame la Ministre Tillieux était assez ambitieuse et devait nous permettre d'engager deux collaborateurs, installer nos bureaux et développer nos objectifs.

Nous avons obtenu une subvention de 40.000 € en juin 2012 qui est notre principale ressource.

Notre principal besoin reste l'engagement d'un collaborateur. Nous avons donc introduit une demande APE (aide à l'emploi) auprès du cabinet du Ministre Antoine afin d'engager une personne à temps plein et pouvoir pallier à différents frais de fonctionnement et de réalisation des outils d'information tel que prévu dans notre projet « vivre autonome en Wallonie » à la base de la demande de subvention.

La cotisation annuelle de nos membres est de 20 €.

7. Communication

Principalement contacts et rencontres divers (voir agenda). Que ce soit envers les bénéficiaires, d'autres associations ou organismes.

Notre projet reprend également un agenda d'actions à mener en ce sens : réunions d'information tout publique, échanges d'expériences, sensibilisation...

L'application de cet agenda ne sera toutefois pleinement réalisable que quand nous aurons engagé notre collaborateur.

Activités / Agenda

Rencontre avec Altéo – le 18 janvier

Nous avons rencontré l'association Altéo afin de nous présenter, échanger à propos du BAP et ainsi partager nos expériences réciproques. S'il est peut-être un peu tôt pour parler de collaboration, cela reste pour nous un objectif important de rassembler tous les acteurs du handicap et confondre les différentes approches ou visions.

Rencontre avec Madame Cinzia Agoni du GAMP – le 18 janvier

Echanges concernant la réclamation collective introduite en décembre 2011 par la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) auprès du comité européen des droits sociaux à Strasbourg contre la Belgique. Cette plainte porte sur le manque de structures d'accueil et d'hébergement pour les personnes handicapées de grande dépendance. Tous les articles épinglés ouvrent le droit à d'autres types de réponses tel le budget d'assistance personnelle.

Conférence de presse de présentation de la plate-forme « bien vivre chez soi » - le 31 janvier

L'autonomie et la capacité de faire des choix reposent sur une bonne information avant tout. La plateforme « bien vivre chez soi » est en cela un relais de grande valeur. Ce fut l'occasion de témoigner, à la demande d'un journaliste, de l'importance de pouvoir vivre chez soi, dans un réel projet de vie quel que soit votre handicap ou degré de dépendance.

Réunion d'échange à l'AWIPH à CHARLEROI -le 31 janvier

Suite aux journées d'information destinées aux professionnels et aux bénéficiaires organisées en septembre et octobre 2011, invitation cette fois des associations. Présentation de l'enquête de satisfaction réalisée par l'Agence et échanges sur le BAP. Ce fut l'occasion de proposer que nous soyons consultés pour l'élaboration du Vademecum.

Réunion des associations pour la plainte collective contre l'État belge – le 9 février, le 22 mars et le 22 octobre

Nous nous sommes associés aux 15 associations à l'origine de l'action collective afin de participer et soutenir activement cette action notamment la défense de l'application de l'Article 19 de la Convention ONU des droits des personnes handicapées.

Interpellation du mouvement Enil au Parlement européen – le 9 février

Le Réseau européen de la Vie Autonome (ENIL) nous a invité à une audience du Parlement européen intitulée « défendre le droit à la vie autonome – comment la politique d'austérité de l'Union Européenne compromet la vie des personnes handicapées ». ENIL et ses organisations partenaires ont présenté des preuves de l'impact des mesures d'austérité sur les personnes handicapées dans l'union européenne et ont défini des actions pouvant être prises par le Parlement Européen et la Commission Européenne pour remédier à cette situation comme notamment leur proposition concernant la résolution du Parlement européen sur l'effet des coupes dans les dépenses publiques consacrées aux services destinés aux personnes handicapées de l'UE.

Réunion de bénéficiaires à Mons – le 17 mars, à Charleroi le 23 avril et à Liège les 26 et 28 avril

Les échanges d'expériences sont un de nos objectifs principaux. Nous avons bénéficié de salles accessibles avec réductions et gratuites grâce à l'intervention de nos amis de l'ANAH notamment à Charleroi.

Le 26 nous étions présents au salon Autonomie de Liège, invités par l'ABMM à partager leur stand.

Rencontre avec le Professeur Magerotte au SUSA à Mons – le 19 mars

Monsieur Magerotte reste un fervent défenseur de la VIE AUTONOME prônant l'autodétermination des personnes porteuses d'un handicap quel qu'il soit.

Rencontre avec Mme Baudine – Administration Centrale de l'AWIPH – le 3 mai

Nos réunions de bénéficiaires nous ont permis de dresser à nouveau un état des lieux des difficultés rencontrées et ce fut l'occasion de le proposer à Madame Baudine qui pour l'occasion s'était entourée de nombreux collaborateurs. Nous revendiquons plus de confiance, de liberté et de flexibilité dans l'utilisation du BAP.

Rencontre avec Adolf Ratzka du mouvement Enil à Bruxelles – le 8 mai

Le Dr Adolf Ratzka, un des pères fondateurs du Mouvement Independent Living en Suède, était en visite en Belgique pour assister à un colloque des Nations Unies auprès du Parlement Européen. Ce fut l'occasion d'une rencontre avec les représentants flamands, bruxellois et wallon du Mouvement en Belgique. Les premiers pas de l'assistance personnelle en Suède remontent à plus de 20 ans et leurs conseils sont précieux.

Rencontre avec Toolbox – le 10 mai et le 8 juin

Nous avons fait appel à l'Asbl Toolbox afin de bénéficier d'un accompagnement professionnel pour le recrutement de notre collaborateur. Monsieur Vandenstein directeur des ressources humaines pendant plus de 30 ans au sein d'une grande entreprise nous a apporté toute son expertise pour chaque étape de cette mission. Ce fut l'occasion de nouvelles rencontres avec l'UCM et le Forem durant les mois de juillet et août.

Participation réunion des coordinateurs AWIPH – le 18 septembre

Nous avons été invités à présenter l'association, nos objectifs, missions et visions à l'occasion de la réunion des coordinateurs organisée dans les locaux de la Ligue de la Sclérose en plaques à Namur. Malheureusement notre participation à toutes ces réunions de professionnels ne nous sera toujours pas permise alors que les échanges d'expériences des uns et des autres seraient si enrichissants.

Rencontre Mme Baudine – administration centrale AWIPH – le 9 octobre

Nous avons apporté à Madame Baudine les résultats de notre propre enquête auprès des bénéficiaires et ce fut une nouvelle occasion d'échanges intéressants entre les visions et contraintes tant de l'administration que de nos attentes.

Université de Namur FUNDP – le 19 octobre

Comme chaque année, le département de psychologie du Professeur Mercier organisait dans le cadre du Certificat interuniversitaire en intervention auprès des personnes en situation de handicap 2012, une session sur les politiques d'intégration dont le BAP où nous étions invités à témoigner en tant que bénéficiaires.

Rencontre Enil à Anvers – le 23 octobre

Meeting du mouvement Enil (ENIL Western Regional Team meeting) regroupant des représentants de plusieurs pays européens (France, Angleterre, Pays-Bas, Allemagne,...). Nous y étions en tant que représentants pour la Wallonie.

Handy Com à Charleroi – les 8 et 9 novembre

A l'occasion de son salon « Handy Com » L'Asbl Horizon 2000 proposait durant ces deux journées, des colloques, des conférences, des animations culturelles et sportives ainsi que différents parcours de sensibilisation et ce fut pour nous l'occasion de participer à une matinée politique sur le thème de la convention ONU présentée par Monsieur Courard, secrétaire d'état. (Echanges avec le Centre pour l'Egalité des Chances) et au colloque « La communication de l'intervenant auprès des personnes handicapées ». Tous deux riches en enseignements.

Handy Lab – Bruxelles – le 6 décembre

Le 6 décembre, le service public fédéral Sécurité sociale, le service public de programmation Politique scientifique et LUCAS ('Centrum voor zorgonderzoek en consultancy van de katholieke Universiteit Leuven') organisaient un colloque sur les allocations pour personnes handicapées.

Nombreuses autres rencontres et contacts « informels »

Perspectives

« La personne en situation de handicap, son projet de vie au cœur de notre action »...

C'est sous ce titre, que le nouveau contrat de gestion 2012 – 2017 de l'AWIPH a été approuvé par le Gouvernement wallon en mai.

Mme Baudine, Administratrice Générale, a déclaré dans sa présentation « nous voulons travailler avec la personne handicapée qui soit au centre de notre action »...

De belles phrases et des déclarations de nouveau en opposition avec la réalité tant dans les possibilités et la qualité d'assistance qui nous sont permises aujourd'hui qu'en termes de participation.

Projet de vie, qualité de vie, et Travail en collaboration avec les administrations resteront donc les principaux moteurs de nos actions et revendications en 2013.